



Le Mercredi 18 Octobre 2017

MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

☎ 02 98 68 53 49 📠 02 98 68 55 89

E-mail : mairie.plougourvest@wanadoo.fr

- Compte-rendu du Conseil Municipal -

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Jeudi 21 Septembre 2017 à 19h00, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux, sauf serge Mer et Sylviane SALIOU.

Monsieur le Maire débute le Conseil Municipal en nommant Maryse MIOSSEC, Secrétaire de Séance.

**« CARTE COMMUNALE D'URBANISME :
AVIS FAVORABLE DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET DU CONSEIL MUNICIPAL »**

1/ Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Virginie BOULCH MEVEL.

Monsieur le Maire informe les élus de la nomination de Florence URIEN, comme conseillère municipale suite à la démission de Virginie BOULCH MEVEL. Le Conseil Municipal prend acte de cette décision.

2/ Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.

Le compte-rendu de la réunion du Jeudi 21 Septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

3/ Compte rendu des différentes commissions extra communales

Monsieur le Maire et les délégués ont fait le compte rendu des différentes réunions communales et intercommunales.

4/ Situation de travaux

Monsieur le Maire a fait le point sur les travaux en cours :

- Rue du Stade
- Pôle Enfance Jeunesse « Espace Simone Veil »
- Effacement de réseaux aériens « Rue de l'Etang » dont le génie civil est terminé.
- Effacement de réseaux aériens "rue de Croas Nevez". L'étude est en cours par le SDEF.
- Fibre optique, dont la phase de raccordement est en cours.

5/ Eglise Saint-Pierre 3^{ème} tranche: Point sur le planning des travaux

Monsieur le Maire informe les élus de la réunion de ce jour avec les 5 entreprises retenues pour la restauration de l'église Saint-Pierre, l'architecte de Ponthaud ainsi que le coordonateur JFC Coordination. Le démarrage des travaux doit s'effectuer pour décembre 2017 pour une durée d'environ 7 mois. Pendant cette période, l'Eglise restera ouverte au public et aux cérémonies religieuses.

6/ Projet d'assainissement collectif: point sur la réunion du 29/09 avec LABOCEA et les partenaires

Monsieur le Maire présente aux élus, la réunion du 29 septembre dernier avec LABOCEA bureau d'étude, le SIALL, la police de l'eau, le Conseil départemental et l'agence de l'eau.

La réunion a permis de faire le point sur l'avancée de l'étude et de mettre en avant les différentes contraintes techniques, environnementales et économiques du projet. La réflexion continue avec les services concernés. Affaire à suivre.

7/ Projet de Carte Communale d'Urbanisme:

Le projet de révision de la Carte communale de Plougourvest, soumis à enquête publique du 13 juin au 13 juillet 2017, a reçu un avis favorable du commissaire enquêteur. Le Conseil Municipal par 13 voix pour et 2 abstentions, a confirmé l'avis du Commissaire enquêteur. Cette décision sera transmise à Monsieur le Préfet du Finistère qui doit statuer dans les 2 mois.

8/ Soutien aux motions adoptées au Congrès de l'AMRF en faveur des communes et de la ruralité

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la motion sur « l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité », adoptée au Congrès national de l'Association des Maires Ruraux de France.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'ensemble du contenu de la motion établie par l'AMRF sur l'adoption d'une loi en faveur des communes et de la ruralité et s'associe solidairement à cette démarche.

9/ Soutien aux sinistrés de Saint-Barthélemy et Saint-Martin

Suite à l'ouragan IRMA qui a dévasté les territoires de Saint Barthélemy et Saint-Martin les 5 et 6 septembre dernier, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité, de venir en aide aux habitants sinistrés et de reverser une subvention communale à hauteur de 0.50cts d'€ par habitant soit un total de 711€.

10/ Classement de la voirie communale

En complément au tableau du 14 juin 2012 réalisé par les services de la DDTM puis aux rectifications apportées, Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la nécessité de mettre à jour la longueur des voies communales.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de ces informations, approuve le nouveau tableau de classement de l'ensemble des voies communales et précise que cette intégration porte le linéaire à 36 062 m. Ce tableau sera pris en compte pour la DGF 2019.

La séance est levée à 20h20.